

qu'il n'existe dans aucun magasin, soit ici ou à Québec, de papier semblable à celui dont nous faisons usage précédemment, et qu'il nous a bien fallu, *forcément*, nous servir de celui-ci.— Mais comme il en résulte nécessairement une diminution de dépenses pour nous, la justice veut qu'il en résulte aussi une réduction dans le prix de l'abonnement. Ainsi, à-compter du 2^{ème} semestre prochain, qui commencera le 1^{er} de Février, 1819, le prix annuel du journal ne sera plus que de *six* piastres au-lieu de *huit*; en sorte que les personnes qui, pour le premier semestre, nous ont compté, ou *ont dû* nous compter un louis d'avance, d'après le taux primitif, ne nous devront plus que deux piastres pour le deuxième semestre.

Nous redoublerons d'efforts, au surplus, pour compenser ce léger inconvénient par le choix et la variété des matières; en continuant d'ailleurs de donner une attention particulière à la partie typographique; objet en général assez peu soigné dans ce pays, et cependant très essentiel, selon nous, sous beaucoup de rapports.

Le désir de présenter à nos lecteurs des résultats plus positifs, en ce qui concerne les *améliorations* qu'ont éprouvées nos localités, nous porte à différer encore d'une quinzaine l'aperçu que nous avons annoncé pour aujourd'hui.

LES journaux des Haut et Bas-Canadas viennent de proclamer l'issue des accusations de *Meurtres*, de *Haute-Trahison* et de *Conspiration* portées contre la Compagnie du Nord-Ouest par Lord Selkirk. Ainsi que les gens sensés et impartiaux l'avoient prévu, ces grandes accusations se sont réduites à *Zéro* devant la Justice; mais les motifs qui les avoient fait imaginer, sont connus aujourd'hui de tout le monde.....

Nous avons cru ne devoir point passer sous silence une décision aussi importante pour le commerce du pays, qu'elle est d'une justice exacte à l'égard des personnes recommandables qu'elle intéresse plus immédiatement.